

M. Karl Barth,⁶ dans un intéressant article de la revue « Evangelische Theologie », édité en un tirage à part, nous donne la substance d'une conférence donnée en Hongrie sous ce titre : *Eglise nationale, Eglise libre, Eglise confessante*. Pour lui, une Eglise est confessante lorsque l'Etat la contraint, par d'impossibles exigences, à obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Etre Eglise confessante n'est pas l'aboutissement d'un programme humain fût-il un programme ecclésiastique. L'Eglise confesse sa foi quand Dieu lui ordonne et lui donne de le faire. En attendant, il est de son devoir de s'y préparer, en vue de ce moment qui viendra quand et comme Dieu le jugera bon.

M7

KB

8782

S. O. 111 111 111

Evangelische Theologie